

DIAGNOSTIC INITIAL

Pour vente immobilière

Construction neuve

Formulaire de demande de diagnostic de la partie privée du branchement correspondant aux ouvrages nécessaires pour amener les eaux usées à la partie publique du branchement

Coordonnées	
Référence de votre dossier externe à SUEZ (notaire,...)	
Prénom et nom du demandeur**	
Adresse du demandeur**	
Commune et code postal du demandeur**	
Téléphone du demandeur**	
Courriel du demandeur	
Informations nécessaires en prévision du contrôle	
Adresse du bien à contrôler**	
Commune et code postal du bien à contrôler**	
Nom et numéro de téléphone pour la prise de rendez-vous** (si différent du demandeur)	
Nombre de logement**	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> plus à préciser
Référence des sections et des numéros de parcelle + extrait de plan cadastral**	

** mention indispensable

Prescriptions pour un bon déroulement du contrôle	Les ouvrages d'assainissement (regard, trappe,...) doivent être visibles, accessibles et manœuvrables
	La présence d'eau courante est indispensable
	Fournir tous les documents nécessaires (plans, croquis...)
	Le demandeur ou son représentant doit être présent durant la totalité du contrôle
En cas de non-respect de ces prescriptions, le technicien peut être amené à ne pas poursuivre le contrôle	

La demande et les documents doivent être envoyés à l'adresse suivante :

Communauté de Communes de la Vallée de Saint Amarin 70 rue Charles De Gaulle 68550 SAINT AMARIN

La réalisation des diagnostics a été confiée à SUEZ Eau France par la collectivité dans le cadre d'un contrat d'affermage.

Cette prestation est soumise à facturation. Le tarif est fixé au 1^{er} janvier 2021 à 146,31€ TTC **par logement contrôlé**.

Les situations ne faisant pas l'objet d'une facturation sont listées par le règlement de service.

Le demandeur reconnaît avoir pris connaissance du tarif applicable pour ce contrôle pour l'année civile 2020.

Le demandeur reconnaît avoir informé et avoir l'autorisation du propriétaire pour la réalisation de ce contrôle.



Le demandeur commande la réalisation du diagnostic.

Seul le demandeur sera destinataire du rapport et devra s'acquitter du montant de la facture du contrôle.

Ne pas joindre de règlement à ce formulaire. Le règlement sera demandé à réception de la facture.

Date	Signature du demandeur	Accord et signature du propriétaire si différent du demandeur